



© TOUFIK OULMI

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un nouveau souffle pour le quartier du Port

La transformation d'un quartier s'inscrit dans un temps long, avec une volonté politique constante et la capacité de faire évoluer un projet pour répondre aux attentes des habitants et aux réalités d'aujourd'hui. C'est ainsi que la finalisation de la ZAC du Port a été pensée au cours des dernières années et ce, en traversant la crise du COVID, la crise énergétique, les conflits mondiaux, etc.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'affirmer que nous renforçons la mutation du quartier du Port en lui donnant une ambition nouvelle et pleinement tournée vers l'avenir.

Nous faisons le choix d'un quartier vivant et attractif où familles, jeunes, actifs, seniors et commerces cohabiteront harmonieusement.

La mixité sociale n'est pas un slogan : elle est la condition d'une ville apaisée, dynamique et durable.

Pour rappel, la ZAC du Port est un ancien site industriel en mutation depuis 1998, à

proximité de grands axes de communication et qui bénéficie d'un cadre paysager exceptionnel.

Après de nombreuses réalisations de 2005 à 2014, s'en est suivi un contexte économique difficile avec 70 000 m² de tertiaires non commercialisés.

Depuis 2020, les projets ont été repensés, permettant de relancer la programmation et la commercialisation : logement en accession, résidence étudiante, commerces, services, résidence jeunes actifs, EHPAD social...

Nous savons également que cette transformation aura un impact sur le quotidien des riverains. Pendant plusieurs années, les travaux généreront inévitablement des contraintes, du bruit, des difficultés de circulation et des perturbations temporaires. Il serait irresponsable de le nier. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une démarche fondée sur la transparence, l'écoute et l'accompagnement.

Avec l'aménageur du projet, la SADEV 94,

une stratégie de communication et d'information régulière sera mise en place tout au long du chantier afin de tenir les habitants informés des différentes phases des travaux, des calendriers et des éventuelles adaptations nécessaires.

En parallèle, une charte de chantier sera imposée aux entreprises intervenantes afin de limiter au maximum les nuisances, garantir le respect des riverains et assurer des conditions d'intervention exigeantes en matière de propreté, de sécurité et de qualité de vie.

Soyez nombreux le 10 juin à 19h, salle l'Escale de la Médiathèque Aragon, pour la réunion publique de présentation du projet de la ZAC du Port.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE



GROUPE LA FRANCE INSOUMISE - UNION POPULAIRE POUR CHOISY

Le débat démocratique mérite mieux

Lors du dernier conseil municipal, nous avons assisté à une scène devenue trop habituelle dans notre ville : dès qu'une opposition pose une question de fond, elle est caricaturée.

Dans le journal municipal, le maire affirme ainsi que nous serions « contre les indemnités des élus ». C'est faux. Personne n'a dit cela.

Ce que nous avons dit est pourtant simple : dans une période où les habitants voient les tarifs municipaux augmenter et les démarches administratives se compliquer, le choix d'augmenter les indemnités mérite au minimum un débat transparent et honnête.

Mais au lieu de répondre sur le fond, la majorité préfère caricaturer les positions de l'opposition.

Même logique concernant la démocratie locale.

Depuis des années, la majorité explique qu'il n'est plus possible de retransmettre les conseils municipaux en vidéo parce que

cela coûterait trop cher. Pourtant, dans le même temps, elle choisit d'augmenter les indemnités des élus en utilisant tous les leviers possibles.

La question est simple : quelles sont les priorités ?

Parce qu'à nos yeux, permettre aux habitants de suivre les débats du conseil municipal devrait être considéré comme une dépense utile. La transparence démocratique ne devrait pas être une variable d'ajustement.

Nous continuerons donc à demander le retour des retransmissions vidéo des conseils municipaux, comme nous le faisons depuis des années, afin que les habitants puissent suivre plus facilement les débats et les décisions prises en leur nom.

Et cette logique d'invisibilisation ne s'arrête pas là.

Dans le journal municipal, les élus d'opposition continuent d'être traités différemment des élus de la majorité : pas

de photo, pas de prénom, pas de présentation équivalente, alors que l'ensemble des élus de la majorité bénéficie de cette visibilité.

Même constat concernant la députée de notre circonscription, désormais absente du journal municipal, alors que l'ancien député macroniste, proche du maire, y apparaissait.

Une démocratie locale apaisée et mature suppose pourtant le respect du pluralisme politique, y compris lorsqu'on n'est pas d'accord.

Nous continuerons donc à défendre une démocratie locale plus transparente, plus accessible et plus respectueuse des habitants comme des oppositions.

Le débat démocratique mérite mieux que des caricatures.

**LA FRANCE INSOUMISE
UNION POPULAIRE POUR CHOISY.
ROBIN ALBERT, ZAHIA TAZAMOUCHT,
CÉLINE BEAURY, CLAIRE SAMARCO,
YOUSSEF AHRIKA, JORDAN MADIANDÉ.**

GROUPE POUR VIVRE MIEUX À CHOISY - UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Centre municipal de santé : une fermeture imminente ?

Un centre mis en danger par un an de renoncements et de revirements :

En 2025, prétextant un changement de statut des centres de santé de la CPAM, la municipalité de droite avait travaillé à sa privatisation. Cela, sans en informer les Choisyens. Seule l'alerte de l'opposition municipale avait permis de faire connaître le sujet.

Au milieu de l'été 2025, il avait été détaillé le projet de la municipalité aux personnels : la fin de la co-gestion avec la CPAM à l'horizon février 2026 et le passage en libéral des médecins qui payeraient un loyer à la ville. Les différents communiqués des syndicats, et personnels étaient clairs : c'est bien par le refus de la ville de poursuivre tout dialogue avec la CPAM que le centre était en danger. Sur les 1600 centres municipaux de santé en France, et les 43 centres gérés par la CPAM/UGECAM, celui de Choisy est l'unique à connaître une telle situation !

Devant la très grande mobilisation des Choisyens face à ce recul fondamental du service public, le Maire de droite avait fait machine arrière. A quelques mois des élections municipales, il avait finalement accepté la reprise du centre par la municipalité, en régie directe.

Aujourd'hui, une situation extrêmement inquiétante :

Les Choisyens, très attachés au CMS, ne sont plus informés par le maire de droite et sa municipalité. Pourtant, le risque de fermeture du centre est imminent ! La raison en est simple : après plusieurs mois de négociations sur la reprise des médecins et personnels, la confiance est aujourd'hui rompue.

A ce jour, le départ de tous les médecins, personnels médicaux et paramédicaux du centre est annoncé au 30 juin 2026. Certains professionnels étant déjà partis à ce jour. C'est une information extrêmement inquiétante, très loin des promesses électorales.

Aussi, nous demandons au Maire et à la municipalité :

- 1 - D'informer les Choisyens sur la réalité de la situation.
- 2 – De reprendre un véritable dialogue et de prendre en compte les revendications légitimes du personnel.
- 3 – De mettre le sujet à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal (le 24 juin) avec intervention des personnels.

Patients, médecins, habitants de Choisy, mobilisons-nous pour maintenir notre centre municipal de santé public et avec des tarifs adaptés.

**POUR VIVRE MIEUX À CHOISY
UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE,
SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE.
MATTHIEU BAUHAIN, THIERRY BALIAS,
MARTINE FOURNIAUD, AHLEM ZENATI.**

